

## BRÈVES

### DERNIÈRES PUBLICATIONS

#### • Ouvrages

**De l'inégalité scolaire.** J.-P. Terrail. Paris: La Dispute, 2002, 23 €.

Après avoir analysé l'influence des familles et des enseignants sur la réussite et l'échec scolaires, les effets de l'étiquetage précoce, l'auteur examine ce que les inégalités d'apprentissage doivent à la diversité des ressources extra-scolaires (rôle de l'entourage). Il interroge ensuite les conditions et les principes de l'action scolaire, le rôle que devrait jouer l'école dans la mobilisation et l'enrichissement de ces ressources. Selon l'auteur, l'école requiert de l'enfant qu'il entre en quelques années dans un rapport métacognitif au langage et aux savoirs sans l'aider à y parvenir. Sous prétexte d'adaptation, elle différencie ses pratiques, et ce dès le début du CP, en fonction de l'origine sociale des élèves. Ainsi les inégalités scolaires s'expliquent moins par l'insuffisance des ressources langagières et culturelles des élèves de milieux populaires que par le désavantage qu'ils subissent.

**80 % au bac... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire.** S. Beaud. Paris: La Découverte, 2002, 24 €.

Comment se construisent au jour le jour les carrières scolaires des enfants d'ouvriers? L'auteur a mené son enquête à l'aide d'entretiens auprès de lycéens d'un quartier ouvrier de Sochaux à forte proportion d'immigrés. Il décrit, en leur donnant largement la parole, leur scolarité depuis le collège ZEP de leur quartier jusqu'à leur passage à l'université et les incertitudes de la transition professionnelle. Selon lui, le mot d'ordre de 80 % de réussite au baccalauréat a suscité l'espoir d'une promotion sociale possible pour les enfants des milieux populaires, en particulier immigrés, mais la démocratisation attendue a été plus quantitative que qualitative. On a assisté à un dualisme croissant des filières dans les lycées et dans l'enseignement supérieur et on a vu augmenter le nombre des « exclus de l'intérieur ».

**Les classes-relais. Un dispositif pour les jeunes en rupture.** E. Martin, S. Bonnéry. Paris: ESF, 2002, 256 p., 22,90 €.

En s'appuyant sur des observations de classe et des entretiens avec les équipes des dispositifs-relais, les auteurs décrivent le contexte d'apparition de ces nouvelles structures, leur fonctionnement et les pratiques éducatives et pédagogiques qui y sont mises en œuvre. À partir de deux enquêtes, ils évaluent le pouvoir de re-scolarisation des dispositifs. Utilisant la notion de norme et la distinction entre normalisation et normativité, ils proposent une grille d'analyse des pratiques professionnelles et des comportements des jeunes. Enfin, la troisième partie vise à comprendre le sens que les élèves attribuent à leur expérience scolaire avant, pendant et après le passage en classe-relais. La conclusion souligne que les dispositifs-relais peuvent offrir à certains élèves une possibilité de re-scolarisation, mais qu'ils ne peuvent résoudre les problématiques scolaires, sociales et psychologiques dans lesquelles ils se débattent. Les dispositifs-relais interrogent tout le collège et sont le « symptôme » d'un malaise plus général et plus profond.

Sur le thème des classes-relais, plusieurs publications récentes à l'initiative des ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, disponibles dans les établissements accueillant des classes-relais et prochainement toutes en ligne sur le site EDUSCOL (<http://www.eduscol.education.fr>), sont à signaler :

– **Actes des séminaires inter-académiques 2001-2002. Regroupement des acteurs des classes-relais.** MEN, Direction de l'enseignement scolaire. Paris: Direction de l'enseignement scolaire, CRDP de Versailles, 2002, 112 p. (Les Actes de la DESCO).

– **Les classes-relais: des dispositifs destinés aux jeunes en risque de marginalisation scolaire et sociale.** Réunions inter-académiques des acteurs des classes-relais, nov. 2000/ mars 2001. Paris: MEN, 2002, 67 p.

– **Enseigner-Apprendre en classe-relais: favoriser le réinvestissement des apprentissages avec des élèves en voie de déscolarisation.** D. Barataud (coord.), E. Martin (coord.), J. Puyalet (coord.). Paris: MEN, 2002, 27 p.

– **Aire et périmètre: dossier d'activités pédagogiques.** Groupe national de réflexion sur l'enseignement des mathématiques en dispositifs-relais. Paris: Ministère de la Justice, MEN, 2001.

#### • Revue

**La santé des enfants de 6 ans à travers les bilans de santé scolaire.** N. Guignon. Études et résultats, n° 155, janvier 2002, 8 p.

Selon une enquête réalisée en 2000-2001 à partir d'un échantillon de 30 000 élèves examinés avant leur entrée à l'école primaire par les médecins et infirmières du ministère de l'Éducation nationale, les enfants de ZEP souffriraient davantage de surcharge pondérale, présenteraient plus de troubles de vision, auraient une santé bucco-dentaire moins bonne et des troubles et retards du langage plus fréquents...

Disponible sur le site du ministère de l'Emploi et de la Solidarité :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/>

### MULTIMÉDIAS

**On n'est pas des bouffons!** documentaire d'H. Brunou. Cassette vidéo VHS de 52 mn ou film BETA SP, coproduction la Cinquième/La Huit/TV 10 Angers (avec la participation du FASILD et du CNC), 2001.

Ce documentaire aborde la question de la réussite scolaire de jeunes élèves de collèges de banlieues difficiles, tous issus de l'immigration. Ils disent, chacun à leur manière, les difficultés qu'ils rencontrent dans leur environnement et dans leurs familles et leur volonté de réussir malgré les pressions de leurs camarades qui les assimilent aux « bouffons », à ceux qui veulent se faire bien voir par les enseignants, et les rejettent ou tentent de les exploiter. Certains réagissent, d'autres adoptent des stratégies personnelles pour « survivre », aussi bien dans la classe qu'à l'extérieur, d'autres enfin abdiquent... Des témoignages à la fois émouvants et stimulants, pour éclairer sur les processus pouvant conduire à la réussite ou à l'échec scolaires...

Contact: La Huit Production, 218 bis, rue de Charenton, 75012 Paris.

Tél.: 01 53 44 70 88 Fax: 01 43 43 75 33

Mel: [distribution@lahuit.fr](mailto:distribution@lahuit.fr)

J.-P. C.

## BOUSSOLE

### DES CEFISEM AUX CASNAV

Ces dernières années, l'arrivée d'enfants ou d'adolescents venant de l'étranger ainsi que la création d'aires de stationnement pour les gens du voyage se sont notablement développées. La création des CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) qui remplacent les CEFISEM vient répondre à ces nouveaux phénomènes de sédentarisation et à ces évolutions récentes des flux migratoires. Les CEFISEM (Centre de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants) avaient été créés en 1975 pour faire face à l'arrivée massive d'enfants étrangers. Dans les années 90, le ralentissement de ces immigrations avait conduit à étendre leurs missions. Ils ont pu ainsi, dans certaines académies, se trouver étroitement liés à la dynamique de l'Éducation prioritaire et même dans certains cas être associés aux CAREP (Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire).

Aujourd'hui, les CASNAV ont à se recentrer sur l'aide à l'intégration des enfants du voyage et des élèves nouvellement arrivés en France, de l'organisation de leur accueil à leur scolarisation définitive dans les classes ordinaires. Il s'agira de faciliter l'intégration « à » mais aussi « par » l'école de ces nouveaux arrivants et de ces jeunes voyageurs en particulier lorsqu'ils ont une maîtrise insuffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires (BOEN, Spécial n° 10 du 25 avril 2002, en ligne sur le site du Ministère).

Les missions des CASNAV s'articulent autour de 3 axes :

• Ils sont des centres de ressources pour les équipes pédagogiques qu'ils peuvent conseiller et soutenir prioritairement sur les questions de la maîtrise de la langue. Les CASNAV accompagnent les enseignants qui accueillent

dans leur classe des enfants récemment arrivés ou non sédentaires. Ceci concerne principalement les maîtresses de CLIN (classe d'initiation) ou de CLA (classe d'accueil) dont la mise en réseau pourra ainsi être facilitée. Ils ont vocation à mettre à disposition une documentation spécialisée et à mutualiser les outils pédagogiques. Ils sont partenaires des IUFM, tant dans le cadre de la formation continue que de la formation initiale.

• Ils constituent des pôles d'expertise pour les différents responsables concernés par ces questions. Ils recueillent les données nécessaires à la mise en œuvre de la politique académique en faveur de l'intégration, analysent les besoins, évaluent les dispositifs d'accueil et d'intégration, suivent les parcours scolaires et peuvent participer aux plans départementaux d'accueil de ces populations.

• Ils constituent des instances de coopération et de médiation. Ainsi, ils facilitent l'accueil des élèves en renforçant l'information des familles et des associations et ils instaurent, ou développent, des relations avec tous les partenaires locaux.

Au regard de ce nouveau texte, il convient donc de distinguer les missions spécifiques qui concernent l'intégration des nouveaux arrivants et enfants du voyage de celles des CAREP car cette question ne peut être circonscrite aux seuls ZEP ou REP. Chaque académie, en raison même de ses particularités, aura ainsi à définir les formes de collaboration les plus pertinentes entre ces nouveaux CASNAV et les CAREP.

Pour en savoir plus :

– Sur le site du CNDP, VEI consacre une rubrique à la scolarisation de ces élèves: <http://www.cndp.fr/vei>

– Le Hors Série n° 3 de VEI-enjeux (octobre 2001)

Joce LE BRETON, INRP - CAS